AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-80697400

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 178 (22/80) du 21 JUILLET 1980
-=-

VIGNE

MILDIOU

Malgré les températures trop basses pour la saison, une recrudescence du mildiou est toujours possible. Les traitements de type classique conseillés par notre bulletin du 10 Juillet doivent être renouvelés. Par contre, les produits systémiques appliqués entre le 15 et le 20 assurent parfaitement la protection jusqu'au 5-10 Août.

VERS DE LA GRAPPE

Le second vol a commencé très faiblement les 16 et 17 Juillet mais jusqu'à présent les conditions ont été défavorables aux pontes. Attendre notre prochain bulletin pour commencer la protection.

CICADELLES

Actuellement, ces insectes sont assez peu abondants. Surveiller cependant l'évolution des populations pour intervenir si le seuil (une par feuille en moyenne) est atteint. Ce traitement pourra être commun à celui dirigé contre les vers de la grappe.

ARAIGNEES JAUNES (CHARENTES)

Dans certaines vignes, les dégâts caractéristiques de ces acariens sont maintenant bien visibles : feuilles de bases avec des marbrures jaunes à la face supérieure. Dans les parcelles touchées, il est nécessaire d'utiliser un acaricide spécifique pour le traitement, et de bien soigner l'application : traiter les deux faces du rang en mouillant correctement.

MAIS

PYRALE

Les sorties de papillons se poursuivent à un rythme très lent, ce qui amènera sans doute un vol très étalé, avec des dépôts de pontes jusqu'à la mi-août. Les quelques pontes antérieures au 10 juillet viennent d'éclore. Celles déposées entre le 15 et le 20 sont parfois très nombreuses (sur 30 % des pieds à DANGE-86) et vont éclore dans les derniers jours du mois. En conséquence, si le stade du maïs n'est pas trop avancé, on peut retarder l'épandage des granulés de quelques jours encore, la limite étant le 31 juillet dans les zones très infestées.

Rappelons que le traitement doit être systématique dans les zones très attaquées en 1979. Dans les zones peu atteintes jusqu'à présent, le traitement est conseillé dès que l'on trouve au moins 10 % de pieds portant des pontes.

P.1.414

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : XXXXXXXXX J. THIAULT

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE

A la faveur des remontées de températures, les dernières pontes du premier vol doivent avoir eu lieu entre le 15 et le 20 dans les Gâtines. Des éclosions sont donc encore à prévoir durant la troisième décade de Juillet. En conséquence, il convient de maintenir soigneusement la protection jusque dans les tous derniers jours du mois. Par la suite, il n'y aura pas de deuxième vol dans ce secteur.

Par contre dans les autres zones, un deuxième vol aura lieu mais il ne s'annonce pas avant le 5-7 Août dans les secteurs les plus précoces des Charentes. Un traitement contre les premières éclosions serait alors à prévoir vers le 10-15 Août. Nos prochains bulletins préciseront ces prévisions.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Le troisième vol débute dans les secteurs très précoces mais il reste très peu actif. Attendre nos prochaines indications pour reprendre la protection.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 Juillet 1980
Précédente Note : Bulletin n° 177 du 10.7.80
N° du papier de presse : 535 AD .